Inspection départementale de l’Education nationale

Circonscription d’Etampes

RPI Châlo - Saint Hilaire

Relevé de conclusions du **CONSEIL D’ECOLE** Du *mardi 10 novembre 2020*

|  |
| --- |
| Membres présents |
| Nom Prénom | Classe | Fonction | Nom Prénom | Classe | Fonction |
| *Mme Kacimi* | *CM1/CM2* | Directrice-Enseignante | *Mme Agnez* | *CP* | Parent |
| *Mme Rouxel* | *CE2-CM1* | Adjointe-Enseignante | *Mme Farin* | *MS* | Parent |
| *Mme Carruggi* | *CE2-CM1* | Enseignante remplaçant Mme Rouxel le lundi | *Mme Guibert* | *CM1* | Parent |
| *Mme Mithout* | *CP* | Directrice-Enseignante | *Mme Petitgenêt* | *CM2*  | Parent |
| *M. Laumonier* | *CE1-CE2* | Adjoint-Enseignant | *Mme Poirier* | *GS* | Parent |
| *Mme Sabourin* | *MS/ GS* | Adjointe-Enseignante |  |  |  |
| *Mme de Vergnes* | *PS/MS* | Directrice-Enseignante |  |  |  |
| *M. Guiomar* |  | Maire de Châlo Saint Mars |  |  |  |
| *M. Legras* |  | conseiller municipal de Saint Hilaire |  |  |  |
| *Mme Pellion* |  | présidente du syndicat scolaire |  |  |  |
| *Mme Patin* |  | employée du syndicat scolaire |  |  |  |
| Membres excusés |
| *Mme Duceux* | IEN |
| Ordre du jour (*cocher les cases*) |
| Pédagogie | Organisation | Administratif |
| Equipe pédagogique |  | Equipements sportifs |  | Organisation des services, planning, gestion des salles |  |
| Programmations de cycles |  | Travail d’équipe avec le RASED |  | Demande de travaux / Travaux planifiés |  |
| Evaluations nationales (analyse, remédiation…), LSU |  | Aide aux enfants en difficultés (modalités de prise en charge) |  | Coopérative / bilan financier | X |
| Analyse des évaluations internes |  | Décloisonnement, échange de services |  | Elections des parents délégués |  |
| Projet d’école (présentation / bilan, dont classes transplantées et sorties) | X | Bilan de fin de cycle |  | Sécurité : PPMS et modalités des exercices d’évacuation alerte attentat / compte rendu de la commission sécurité |  |
| Choix de matériels didactiques |  | Modalités d’évaluations dans l’école, dans le cycle |  | Modalités d’accueil des futurs PS à la rentrée prochaine |  |
| Contenu des APC |  | APC |  | Autres : réunion des trois conseils d’école en un conseil commun pour le RPI | X |
| Equipement et matériel numérique |  | SRAN |  |
| Partenariats |  | Accueil des futurs PS |  | Règlement | X |
| Effectifs et structure pédagogique | X | Organisation du temps scolaire |  | Fête d’école |  |
| Ordre du jour (joindre tout document utile) |
| *1- Réunion des trois conseils d'école du RPI en un conseil d'école commun.**2- Règlements des écoles**3- Effectifs des écoles**4- Projets dans les écoles**5- Coopératives scolaires**6- Protocoles sanitaires**7- Cantine : tarification**8- Dates des prochains conseils d’école* |
| Décisions (joindre tout document utile) |
| *1- Réunion des trois conseils d’école du RPI en un conseil d’école commun* | *A l’unanimité, les membres des trois conseils d’école décident de se réunir en un conseil d’école commun* |
| *2- Règlements des écoles* | Pas de changement du règlement commun des trois écoles. |
| *3- Effectifs des écoles* | Pour la rentrée 2021 :PS: 14; MS: 15; GS: 17 soit 46 élèves en maternelle.CP: 17; CE1: 21; CE2: 19; CM1: 15; CM2: 22 soit 94 élèves en élémentaire à répartir entre Châlo et Saint Hilaire |
| *4- Projets dans les écoles* | A la maternelle, le projet Pegase sera mis en place à partir du second trimestre :* Participation au spectacle « Sauvage » au Petit Théâtre d’Etampes en mars 21 et découverte du Petit Théâtre.
* Intervention à partir de mars de l’artiste avec qui le projet « Au rythme des comptines » avait été élaboré l’année dernière, car rien n’a pu être fait en 2019-2020, et restitution en mai ou début juin.
* Projet d’intervention de la compagnie Urbasonic durant la dernière semaine d’école avant les vacances de printemps, c'est-à-dire du 12 au 18 avril (compagnie mêlant des instruments modernes avec de la « lutherie sauvage » : instruments fabriqués à partir d’objets de récupération)

A la Chalouette, projet Pégase :La Chalouette s'exprime sur la nature* Ce projet est centré sur l’exploration corporelle des 4 éléments en rapprochant leur nature originelle à des textures et à des mouvements: l’eau, fluide et douce; l’air, léger et aérien; le feu, vif et lumineux; la terre, ancrée et saccadée. Le but est de faire naître des questionnements sur la place, la relation que nous entretenons avec ces 4 éléments dans notre vie, notre société moderne. Nous regarderons leurs interactions avec notre corps et les émotions que nous associons à ces éléments.
* Lien avec une pratique scientifique : Première découverte de la science autour des 4 éléments de la nature (une période scolaire par élément, et une dernière période sur le développement durable) en articulant le vécu, le questionnement, l’observation de la nature et l’expérimentation, la fabrication afin que les enfants s'approprient une démarche scientifique, élaborent leur représentation du monde qui les entoure, et acquièrent des premières connaissances scientifiques et des habiletés techniques.
* Pratique artistique avec deux compagnies, à partir de janvier:

- La Cie les Yeux dans la Tête: Stage de plusieurs séances pour aboutir à la création de petites histoires écologiques issues des « ressentis » des enfants sur les 4 éléments.- La Cie Un soir ailleurs : ateliers répartis sur plusieurs périodes de l'année. 2 séances permettant la traduction par le corps des éléments et l’expression de leur ressenti à travers un geste. 3 séances d'expérimentation par le corps de la relation que nous entretenons avec ces éléments. 3 séances sur les émotions ressenties par les éléments. Création de phrases chorégraphiques à l’issue des 5 premières séances et création d'une danse des mains à l’issue des 3 dernières pour mettre à distance et observer ce qui nous parcourt. * Restitutions envisagées**:** Présentation entre élèves du RPI, aux partenaires du projet et aux familles.
* Pas de sorties culturelles encore prévues, du fait des conditions sanitaires mais projet de présentation des productions des artistes à l’école.

A l’école de la Louette, le Projet Pégase a débuté vendredi 6 novembre par l’intervention de l’artiste Hugo Barbet (musicien guitariste, auteur et compositeur).* Ecriture d’une chanson en slam (une par classe) sur le thème de la biodiversité
* Visite (si possible) de l’exposition Banksi pour découvrir le graff artistique et mettre en lien avec la culture urbaine déjà explorée par le biais du slam.
* Collaboration avec le CPN sciences pour réaménager le jardin potager de l’école.
* Création du jardin paysager selon le projet construit et initié l’année dernière. Mise en place du tipi et des bancs lors de la journée du partage qui a eu lieu le 25/10.
 |
| *5- Coopératives scolaires* | A la maternelle, la coopérative sert à financer des achats ponctuels, pour fêter les anniversaires, pour faire des cadeaux pour Noël, la fête des mères… Cette coopérative est financée essentiellement par les dons des parents, par les bénéfices de ventes des photos de classe et certaines années par des opérations menées par les parents d’élèves.Idem à la Chalouette. Coopérative fragilisée par l’annulation du voyage car perte de 30% de la somme versées soit 3600€ qui n’ont pas été remboursés par l’assurance scolaire (comme évoqué en juin). Procédure de protection juridique en cours. A la Louette : un appel de coop sera lancé en janvier pour financer l’achat de matériel en Arts Plastiques et EPS.Monsieur Guiomar, maire de Châlo souhaiterait que des projets de jardinage puissent se mettre en place dans les deux écoles de Châlo en lien avec la commission environnement de la mairie et le CPN (Connaître et Protéger la Nature) |
| *6- Protocoles sanitaires* | Le nouveau protocole sanitaire est, bien sûr, appliqué dans toutes les écoles. Le temps de ménage a été augmenté afin que les désinfections nécessaires puissent être réalisées. En maternelle où il y a beaucoup d’objets utilisés en commun par tous les élèves, des lots ont été faits afin de laisser le matériel à l’isolement pendant 24h minimum. |
| *7- Cantine : tarification* | Si le quotient familial est appliqué pour les familles de Châlo et non pour celles de Saint Hilaire, c’est parce qu’il y a un CCAS (Centre Communal d’Action Sociale) à Châlo qui rembourse au syndicat scolaire une part de la participation de certaines familles. Il n’y en a pas à Saint Hilaire, mais le projet de mise en place du quotient familial est à l’étude.Les repas de la cantine ont été modifiés : ils comportent maintenant 4 lignes et sont réalisés avec au moins 50% de produits bio et le poulet et le porc sont Label Rouge. Ce changement entraine une petite hausse du prix qui est entièrement prise en charge par le syndicat scolaire.8- Dates des prochains conseils d’école : 16-03 et 08-06 |
| *8- Dates des prochains conseils d’école* | : mardi 16 mars 2021 à 18h.30 et mardi 8 juin 2021 à 18 h. 30. |
|  |
| Signatures |
| Président de séance | Secrétaire de séance | IEN |
| Mme de Vergnes | Mme Sabourin |  |